

Maison D'Histoire et de Mémoire d'Ongles

COMPTE RENDU SEPTIEME JOURNEE D'ETUDE

1962 : LES QUATRE EXILS D'ALGERIE

ONGLES, LE 26 SEPTEMBRE 2015

A la tribune du foyer « Yvan Durand », construit en 1963 par les anciens Harkis accueillis à Ongles avec leurs familles dans l'intention d'en faire un lieu de rencontre avec la population du village, Mme **Maryse Blanc**, maire d'Ongles, accueille les 86 personnes présentes en rappelant que la Maison d'Histoire et de Mémoire d'Ongles (MHeMO) n'est pas seulement un musée, mais aussi un lieu de rencontre, de réflexion et de partage, comme le montre cette septième édition de la journée d'étude qu'elle organise chaque année.

Preennent ensuite brièvement la parole pour exprimer tout le soutien qu'ils accordent à la MHeMO et à son action, successivement Mme **Colette Charriau**, conseillère régionale, Mme **Sophie Balasse**, conseillère départementale chargée elle aussi de la culture au département des Alpes de Haute-Provence, ainsi que M. **Khaled Benferhat**, conseiller départemental et maire du village voisin de St Etienne-les-Orgues.

M. **André Séby**, président de l'Association des Supplétifs, des Harkis et de leurs Amis, support institutionnel de la MHeMO et organisatrice de la journée d'étude, accueille ensuite à son tour les participants, se réjouit de leur nombre, souhaite plein succès à leurs travaux, et passe la parole à M. **Thierry Michalon**, vice-président de l'association et organisateur de la journée. Celui-ci rend alors hommage au travail accompli pendant une dizaine d'années, avec énergie, conviction et ténacité, par Mme **Marie-Thérèse Drechou**, sans qui la MHeMO n'existerait pas, puis remercie sa collaboratrice **Halima Ahib**, dont la remarquable efficacité a permis l'organisation de cette journée d'étude.

M. **Jean-Jacques Jordi**, historien et membre du conseil scientifique de l'ASHA, animateur de la journée, prend ensuite la parole pour traiter le thème : *L'exil, fruit de la migration*. Sur une question touchant à l'actualité la plus brûlante, il rappelle d'abord que les migrations débouchent toujours sur une installation définitive : les Polonais, les Italiens, les Arméniens, les Maghrébins, par exemple, ont longtemps vécu dans le mythe du retour dans leur pays,

donc dans le sentiment de l'*exil*. L'exil est le sentiment douloureux de qui a été en quelque sorte *condamné* à quitter sa terre natale, c'est le sentiment d'un arrachement, d'une violence subie. Mais il peut revêtir trois formes :

- l'*exil destructeur* : l'individu, malgré la succession des années, continue à se sentir étranger, sa souffrance perdure. Cet échec de l'intégration concerne en premier lieu, naturellement, les personnes âgées...dont la vie peut s'en trouver abrégée.

- l'*exil de la page tournée* : l'intégration à la société d'accueil est réussie, la coupure avec le pays d'origine est effectuée ; c'est là l'apanage d'individus plus jeunes.

- l'*exil cultivé* : quoiqu'intégré dans la société d'accueil, l'individu n'oublie pas son identité d'origine, il la cultive, continue à s'y sentir rattaché. Il s'agit là souvent d'une troisième génération.

Jean-Jacques Jordi achève son propos en rappelant que la Méditerranée n'a jamais été une barrière, mais toujours un espace de contacts, d'échanges entre civilisations, et de transit.

Abderahmen Moumen prend alors la parole afin de présenter le thème : *Le sursaut de la migration de travail en 1962*. S'appuyant sur des statistiques, il montre l'accroissement au fil des ans de la migration de travail de l'Algérie vers l'Hexagone. Si ce dernier comptait environ 70.000 Algériens lors de la Première Guerre Mondiale, on en dénombrait entre 150 et 200.000 en 1954, entre 380 et 400.000 en 1962 - dont 24.000 femmes ou jeunes filles seulement - alors que les chiffres s'établissaient la même année à 15-20.000 pour les Tunisiens comme pour les Marocains. L'année 1962, qui vit l'Algérie accéder à son indépendance dans des circonstances dramatiques, sera divisée en deux périodes bien distinctes du point de vue du flux migratoire. De janvier à juillet, les retours vers l'Algérie d'Algériens vivant en France seront prédominants sur les arrivées : il s'agit de retours encouragés par la Fédération de France du FLN, mais aussi de l'expulsion de détenus ou d'individus en résidence surveillée.

A partir du mois d'août, le flux s'inverse : la désorganisation de l'économie algérienne engendre une migration de travail, la guerre civile entre les diverses factions rivales entretient dans le pays une atmosphère d'insécurité, les travailleurs en congé regagnent l'ex-métropole, les détenus des prisons d'Algérie sont transférés en France, les « messalistes », vaincus, prennent la route de l'exil, ainsi que les premiers opposants politiques à la prise de pouvoir par Ahmed Ben Bella et Houari Boumédiène, et, enfin, les fonctionnaires victimes de l'« épuration ».

Fatima Besnaci-Lancou, chargée du thème *L'entre-soi, l'exil des familles de Harkis*, prend ensuite la parole. Elle rappelle tout d'abord que si les descendants de Harkis dirigées vers le sud de l'Hexagone ont vécu en hameaux, à l'écart des agglomérations, s'identifiant clairement comme « enfants de Harkis », il n'en fut pas de même de celles dirigées vers les villes industrielles du nord, qui furent installées dans des immeubles où se côtoient diverses populations auprès desquels elles s'identifièrent comme « rapatriées ». L'oratrice présente ensuite quelques résultats d'un sondage qu'elle a effectué auprès d'environ 120 filles de Harkis participant à un site *Facebook* qu'elles avaient créé à la demande de certaines. Ensemble, elles en définissent l'objectif : « Échanger, débattre, se rencontrer, partager des photos et des textes... ».

Pour les besoins de sa communication, l'intervenante les a sollicitées pour répondre à un sondage sur le thème de *l'entre-soi*. 25% d'entre elles y répondent

- A la question : « Pourquoi avez-vous accepté de participer à un groupe que l'on pourrait qualifier de 'communautariste' ? », les réponses furent diverses : « Qu'on le veuille ou non le communautarisme est de partout. », « allez voir ce que font les Auvergnats ! », « Je suis présidente d'association qui ne peut être qualifiée de communautaire », « On se comprend parfois sans même parler, sans être jugée », « nous avons des souvenirs communs ! »,
- A la question : « Quels bénéfices tirez-vous à être dans ce groupe ? », les réponses furent : « j'en tire du réconfort », « Nous pouvons parler sans tabou et ça j'en ai besoin », « J'ai accepté de faire partie de ce groupe pour partager avec des personnes qui comprennent mon histoire, sans jugement ».
- A la question : « Quels sont les inconvénients à être dans ce groupe ? » les réponses furent majoritairement que ce type de relation ne comporte aucun inconvénient.
- Enfin à une question portant sur leurs relations avec l'Algérie, seules 2 de ces jeunes femmes sur les 25 ayant répondu au questionnaire proposèrent une réponse : « Je fais partie d'un groupe chaoui et plusieurs de cuisine car la cuisine et la musique sont deux de mes passions », « Je fais partie d'un groupe lié à l'Algérie actuelle : "l'algérien, langue du futur", c'est un groupe très drôle et instructif qui traduit le français en langue

"algérienne" (exemple: être dégoûté = en algérien c'est tout simple = emdigouti, je vous l'ai déjà dit, une langue d'avenir)».

L'intervenante tire comme conclusion de ce sondage le sentiment que la tendance n'est pas très différente au nord du pays de ce qu'elle est au sud. Dans les deux cas, ce qui pourrait s'apparenter à de *l'entre-soi* serait plus un refuge sécuritaire (principalement la peur d'être jugées) qu'un repli identitaire.

Gérard Carreras lui succède au micro pour présenter le *témoignage d'un lycéen d'Alger*. Ayant vécu son enfance dans la même rue du quartier Belcourt qu'Albert Camus, à Alger, il était présent avec son père le 13 mai 1958 au « Forum » et eut alors conscience que, pour les Européens d'Algérie comme pour les Musulmans, l'« Algérie de papa » avait vécu et que, moyennant les efforts à accomplir, l'espoir était possible. Aussi le discours du général De Gaulle du 16 septembre 1959, amenant la perspective de l'« autodétermination », fut-il totalement incompris, et les événements de 1960 – les barricades, en janvier, puis le drame des 10-12 décembre – amenèrent-ils carrément la peur, avec le sentiment que la France n'hésitait pas à faire tirer sur ses propres citoyens. L'année suivante fut celle du putsch des généraux, en avril, et celle de la création de l'OAS qui, selon G. Carreras, avait le soutien de « tous les Pieds-Noirs ».

Ses parents furent néanmoins de ceux qui pensèrent avoir toujours leur place dans l'Algérie indépendante, et y demeurèrent encore une année, qui fut pour G. Carreras celle de sa classe de 6^{ème}, dans un lycée d'Alger (lycée Gauthier) où la cohabitation d'enfants « pieds-noirs » et algériens se déroulait sans tensions. Mais dès qu'il posa le pied sur les quais de La Joliette, la « nostalgie » le saisit. Le discours des adultes qui l'entouraient se limitait à accuser le général de Gaulle de leurs malheurs et à proclamer : « il faut tourner la page ! » Aucune remise en question. Aucune réponse non plus à ses questions de jeune adolescent : pourquoi la France est-elle allée en Algérie ? Quelles fautes y avons-nous commises ? Sommes-nous innocents du malheur qui nous accable ?

Malgré la dispersion de la famille, malgré des conditions économiques et financières précaires, son « intégration » se passa bien. Est-ce le fait d'être arrivé en 1963 ? Il n'eut pas à subir d'insultes, comme « sale pied-noir », dont souffrirent certains de ses compatriotes l'année précédente. Plusieurs années lui furent néanmoins nécessaires pour se reconstituer un cercle de relations amicales.

Après le repas pris sous les platanes du village, M. **Ben Salama**, réalisateur, présenta son film *Une histoire algérienne*, retraçant, au moyen d'images d'archives et de témoignages directs, l'enchaînement des dramatiques événements qui conduisirent le pays à l'indépendance. Sur l'exil, il commente ainsi les images de la liesse populaire ayant accueilli, dans les villes d'Algérie, la proclamation de l'indépendance : « à ce moment, je ne savais pas que, quelques années plus tard, je choisirai librement de devenir français... »

Colette Zytnicki prend ensuite la parole, sur le thème : *le décret Crémieux et l'exil des Juifs d'Algérie*. Cet exil fut brutal, nous dit-elle : 12.000 d'entre eux quittèrent le pays entre 1955 et 1961, 100.000 en 1962, l'immense majorité à destination de la France, alors que Juifs tunisiens et marocains prirent en large proportion la destination d'Israël.

D'emblée, dès 1830, les Juifs d'Algérie eurent une perception différente de celle des musulmans de la pénétration coloniale française, car celle-ci mettait fin à leur statut – inférieur - de « dhimmis ». L'élite juive fut dès lors encline à envoyer ses enfants à l'école française et à franciser leurs prénoms, à avoir des relations commerciales avec les Français, à parler français, à s'habiller à l'européenne.

Le sénatus-consulte de 1865, qui ouvrait l'accès à la citoyenneté à ceux qui renonceraient à leur statut personnel, n'eut pourtant guère plus de succès auprès des Juifs – 146 seulement choisirent cette voie – qu'auprès des Musulmans – 194 seulement, qui furent immédiatement qualifiés du vocable péjoratif de « m'tournis ».

Les Juifs français, que la révolution avait « émancipés » en leur conférant les mêmes droits qu'aux autres citoyens, envoyèrent très rapidement des rabbins en Algérie afin de « régénérer » leurs coreligionnaires d'outre-Méditerranée, qu'ils ressentaient comme peu évolués.

En 1870 fut signé, par Crémieux, ministre de l'Intérieur, lui-même juif, le décret accordant la citoyenneté au Juifs d'Algérie, texte préparé déjà par le gouvernement Emile Ollivier, sous Napoléon III. Les intéressés n'avaient rien demandé, mais ils se sentirent d'emblée à l'aise dans ce statut de citoyen, encore refusé aux Musulmans... envers lesquels il introduisit évidemment une distance mal vécue par ces derniers.

Aussi la quasi-totalité des Juifs d'Algérie quittèrent-ils le pays de 1955 à 1962, suscitant d'ailleurs à leur arrivée en France la surprise des ashkenazes par la modestie des emplois qu'ils avaient jusqu'alors, en Algérie, occupés.

Ce fut à **Henri Oberdorff** qu'il revint de clôturer la journée d'étude en parlant des *Deux exils des Alsaciens d'Algérie*. Sa famille a en effet vécu deux transplantations à 93 ans d'intervalle, toutes deux engendrées par la guerre. En 1870, l'Allemagne annexe l'Alsace et la partie germanophone de la Lorraine. Le traité signé dans la foulée de sa victoire impose aux habitants de ces territoires qui voudraient rester français de les quitter, et prévoit l'intégration dans l'armée allemande des militaires qui ne prendraient pas cette option de l'exil. Ces dispositions provoquèrent l'exode de 120.000 personnes, dont l'ancêtre de l'orateur, militaire, qui dut aller remplir à Belfort un dossier d'émigration avant de rejoindre à pied Marseille où il embarqua pour Alger. D'Alger il rejoignit, toujours à pied, Sétif, et enfin St Arnaud (aujourd'hui El Eulma) où une terre lui fut attribuée, terre qui devait s'avérer de mauvaise qualité, le contraignant ainsi à poursuivre parallèlement sa profession de cordonnier. Plus tard son petit-fils, père de l'orateur, suivra à Paris une scolarité à l'Ecole nationale de la France d'Ontre-mer, apprendra la langue arabe et fera en Algérie une carrière d'administrateur, notamment à la tête de « communes mixtes ».

En 1962, une deuxième transplantation s'organise et pousse les « pieds noirs » à revenir en France compte tenu de la guerre en Algérie et de son accession à l'indépendance dans une atmosphère résumée par la formule « la valise ou le cercueil ». Ce rapatriement est vécu comme une nécessité, mais aussi comme une forme d'échec face à une décolonisation violente. Cette nouvelle transplantation sera vécue différemment par les membres de la famille Oberdorff selon leur âge, de même que l'accueil des rapatriés fut très variable selon les communes. Mais ces déracinements successifs permettent une meilleure compréhension des migrations actuelles en Europe et en France, dans leur complexité.

Après 45 mn. d'échanges avec l'assistance, la journée d'étude prend fin à 17 h., autour d'un verre de l'amitié.

Thierry Michalon

Vice-président de l'Association des Supplétifs, des Harkis et de leurs Amis (ASHA)